
Éclairage

Situation sociale
des pays européens
depuis le début de la crise



Avertissement

Sauf mention contraire, les données « France » concernent la France métropolitaine et les départements d'outre-mer hors Mayotte.

Les chiffres essentiels sont actualisés régulièrement sur les sites internet de l'Insee (www.insee.fr) et d'Eurostat (<http://epp.eurostat.ec.europa.eu>) pour les données internationales.

Les comparaisons internationales contenues dans cet ouvrage s'appuient sur des données harmonisées publiées par Eurostat, qui peuvent différer des données nationales diffusées par les instituts nationaux de statistique.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
e	Estimation
p	Résultat provisoire
r	Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

Le risque de pauvreté des travailleurs à bas revenus d'activité dans les pays de l'Union européenne en 2008 et en 2012

Hélène Guedj et Sophie Ponthieux*

En 2012 dans l'Union européenne à 15 pays (UE15), 29 millions de travailleurs (18 %) sont « économiquement précaires ». Cela signifie que s'ils vivaient seuls et sans autres ressources que leurs revenus d'activité, ils seraient en situation de pauvreté monétaire. C'est au Royaume-Uni, en Allemagne et en Autriche que le phénomène est le plus fréquent. Dans ces pays il est aussi en légère progression par rapport à 2008, alors qu'au niveau de l'UE15, la part de travailleurs économiquement précaires reste stable entre 2008 et 2012.

En 2012, dans l'UE15, 30 % des travailleurs économiquement précaires sont pauvres. Pour les autres, l'ensemble des revenus du ménage dans lequel ils vivent, associés aux transferts sociaux, sont suffisants pour qu'ils échappent à la pauvreté malgré la faiblesse de leurs revenus d'activité. Aux Pays-Bas, en Allemagne, en Belgique et en Autriche, les taux de pauvreté des travailleurs économiquement précaires sont modérés car il s'agit fréquemment de femmes travaillant à temps partiel et vivant en couple avec un conjoint dont les revenus assurent que le ménage échappe au risque de pauvreté. Dans les pays scandinaves, la pauvreté des travailleurs économiquement précaires est plus répandue qu'en moyenne dans l'UE15, car ce sont plus souvent qu'ailleurs des jeunes et des personnes isolées. Dans les pays du Sud, le taux de pauvreté de ces travailleurs est élevé car ce sont plus souvent qu'ailleurs des personnes en couple avec des conjoints chômeurs, inactifs ou eux-mêmes économiquement précaires. En France, en Irlande et au Royaume-Uni, les transferts sociaux amortissent plus qu'ailleurs les effets de configurations familiales peu favorables (monoparentalité plus fréquente, conjoints eux-mêmes potentiellement précaires), limitant ainsi le taux de pauvreté des travailleurs précaires à 30 % en France et moins au Royaume-Uni et en Irlande.

Entre 2008 et 2012, le taux de pauvreté des travailleurs économiquement précaires a un peu augmenté dans l'ensemble de l'UE15, tiré par sa hausse au Portugal, en Italie, au Luxembourg, en Autriche, en Allemagne et aussi en France, où il est passé de 24 à 30 %, alors qu'il est resté plutôt stable dans la plupart des autres pays. Presque partout, les revenus d'activité des autres membres du ménage permettent moins aux travailleurs économiquement précaires d'éviter la pauvreté en 2012 qu'en 2008.

Depuis la crise économique en 2008-2009 et la montée du chômage qui s'en est suivie dans de nombreux pays, avoir un travail apparaît plus que jamais comme le meilleur rempart contre la pauvreté. Cependant, entre un CDI bien rémunéré et un mi-temps en CDD ou des emplois saisonniers, la protection offerte par le travail n'est, de manière évidente, pas la même. De fait, la pauvreté laborieuse existe – elle fait l'objet de statistiques régulières aux États-Unis depuis les années 1980. Au début des années 2000, la thématique s'est développée en Europe avec les politiques destinées à « rendre le travail rémunérateur ». L'Union européenne s'est alors dotée elle aussi d'un indicateur de pauvreté au travail [Lelièvre *et al.*, 2004 ; Peña-Casas et Latta, 2004 ;

* Hélène Guedj et Sophie Ponthieux, Insee.

Bardone et Guio, 2005] pour mesurer l'ampleur du phénomène et en étudier les caractéristiques, avant que la privation de travail ne revienne au premier plan comme sujet de préoccupation sous l'effet de la crise.

Travailler et gagner peu : que sait-on des personnes dans cette situation en France et dans les autres pays européens ? À partir de l'enquête européenne Statistics on income and living conditions (EU-SILC, *encadré 1*), on peut identifier dans chaque pays la population des « **travailleurs** », définis dans cet article comme les personnes ayant effectivement travaillé plus de la moitié d'une année de référence (*encadré 2*). Cette source fournit également de l'information sur les revenus individuels gagnés au titre de l'activité (salaires, revenus d'activité non salariée, mais aussi indemnités de chômage et indemnités de congé maladie) et sur tous les autres revenus du ménage (revenus d'activité du conjoint, revenus du patrimoine, transferts sociaux, etc.).

Cet article s'intéresse aux **travailleurs « économiquement précaires »** : ils travaillent mais les revenus qu'ils retirent de leur activité ne leur assureraient pas un niveau de vie supérieur au **seuil de pauvreté** s'ils vivaient seuls et sans autres ressources. Quel visage a la précarité économique dans les pays de l'Union européenne à 15 pays (UE15) ? Quel est le lien avec la pauvreté monétaire ? Quelles sont les grandes évolutions depuis le début de la crise ?

Encadré 1

Source et champ de l'étude

Les résultats présentés dans cette étude sont issus des vagues 2009 et 2013 du système statistique européen "Statistics on income and living conditions" (EU-SILC). EU-SILC a pour vocation de permettre la production d'indicateurs structurels sur la répartition des revenus, la pauvreté et l'exclusion comparables pour les pays de l'Union européenne. Il s'inscrit dans le programme d'action communautaire de lutte contre l'exclusion sociale et fournit le matériau statistique au rapport de synthèse annuel de la Commission européenne sur ces questions.

La vague de l'année N de EU-SILC rassemble l'information relative au calendrier rétrospectif d'activité (renseigné mois par mois) et aux revenus d'activité perçus mois par mois au cours de l'année N-1 (pour certains pays, les 12 mois de la période de référence ne correspondent pas exactement à une année civile) par chaque individu. On dispose en outre dans cette source des autres revenus perçus annuellement au niveau du ménage.

Le champ de cette étude porte sur les personnes âgées de 18 à 64 ans au moment de l'enquête et qui vérifient les conditions suivantes : (i) l'ensemble du calendrier d'activité sur 12 mois est renseigné ; (ii) elles n'ont été à aucun moment de la période de référence en études ou à la retraite ; (iii) le type de ménage auquel elles appartiennent n'est pas « indéterminé ». Les données relatives au Royaume-Uni issues de la vague 2009 de EU-SILC ont fait l'objet d'un

redressement car le calendrier d'activité rétrospectif était complètement manquant pour 16 % de l'échantillon. Pour ne pas exclure ces individus, on a considéré que leur statut d'activité majoritaire (occupé plus de 6 mois sur 12) au cours de la période de référence était le même que le statut d'activité renseigné le jour de l'enquête.

L'analyse porte sur les pays de l'Union européenne avant les élargissements de 2004, 2007 et 2013 (UE15) ; cela permet de comparer des pays qui à la fois partagent une histoire commune suffisamment longue pour que les considérer comme un ensemble ait un sens, mais qui sont également suffisamment divers (que cela soit en termes de situation géographique, de structures socio-économiques ou encore de monnaie - trois ne font pas partie de la zone euro) et qui ont été touchés plus ou moins fortement par la crise depuis 2008 pour que les comparer soit intéressant.

Note :

Pour des raisons légales, les données allemandes ne sont pas disponibles dans les instituts de statistique, mais seulement pour des recherches dans le cadre de conventions spécifiques avec Eurostat (pour cette recherche : contrat EU-SILC/2012/37 05-07-2012). Ce contrat impose de mentionner que les résultats et analyses basés sur ces données n'engagent aucunement la responsabilité d'Eurostat.

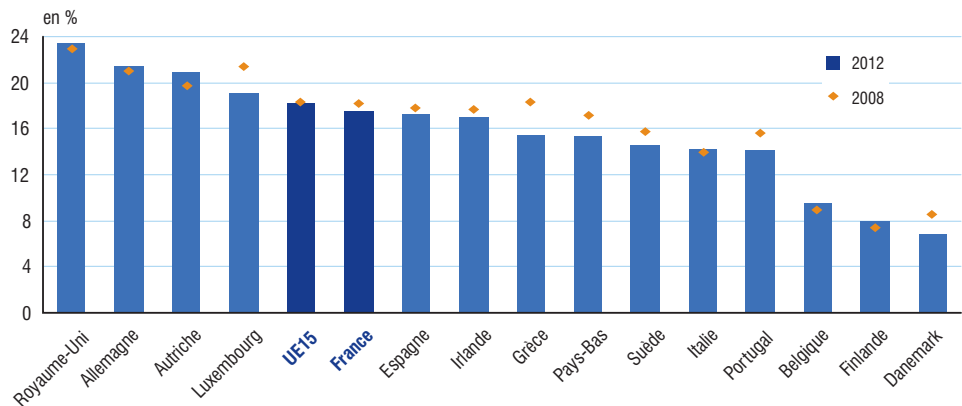
Travailler et gagner peu : une situation fréquente au Royaume-Uni, en Allemagne et en Autriche

Avec les définitions retenues dans cet article, l'Union européenne à 15 pays compte en 2012 à peu près 160 millions de travailleurs. Parmi eux, 29 millions, soit 18 %, sont économiquement précaires.

Quelle est l'ampleur de cette précarité économique parmi les travailleurs et comment a-t-elle évolué depuis la crise dans chacun des pays de l'UE15 ? En 2012, on compte 7,6 millions de travailleurs économiquement précaires en Allemagne, 6,5 millions au Royaume-Uni, 4,4 millions en France, 3,1 millions en Italie et 2,9 millions en Espagne pour ne citer que les cinq pays les plus peuplés de l'UE15.

On peut schématiquement distinguer quatre types de pays. Dans le premier groupe, constitué du Danemark, de la Finlande et de la Belgique, cette forme de précarité économique est plutôt rare : dans ces trois pays, moins de 10 % des travailleurs tirent de faibles revenus de leur activité (*figure 1*). Dans le second groupe, qui réunit le Portugal, l'Italie, la Suède, les Pays-Bas et la Grèce, les travailleurs économiquement précaires représentent une frange modérée des travailleurs (de 14 à 16 % en 2012). Dans le troisième groupe, auquel appartient la France, ainsi que l'Irlande et l'Espagne, la part des travailleurs économiquement précaires est un peu plus élevée (environ 17 % en 2012). Enfin, au Royaume-Uni, en Allemagne et en Autriche, la précarité économique touche plus d'un travailleur sur cinq, et près d'un sur cinq au Luxembourg.

1. Part des travailleurs économiquement précaires parmi les travailleurs



Champ : travailleurs.

Lecture : en 2012, 23 % des travailleurs sont économiquement précaires au Royaume-Uni.

Source : Eurostat, EU-SILC 2009 et 2013 (2012 pour l'Irlande).

Si la part des travailleurs économiquement précaires est restée globalement stable par rapport à 2008 au niveau de l'ensemble de l'UE15, cela ne se vérifie pas pays par pays. Ainsi, elle a légèrement augmenté au Royaume-Uni, en Allemagne et en Autriche ; au contraire, elle a diminué aux Pays-Bas, au Luxembourg, en Grèce, au Portugal et dans les pays scandinaves (sauf en Finlande). Dans les autres pays, notamment en France, cette part est stable. Ces évolutions peuvent paraître surprenantes : comment expliquer en effet que dans les pays les plus sévèrement touchés par la crise (Grèce, Portugal notamment) la part de travailleurs économiquement précaires diminue quand, *a contrario*, dans les pays où le chômage a reculé comme en Allemagne, elle augmente ? Il faut garder à l'esprit d'une part que la part de travailleurs parmi les personnes en âge de travailler a reculé de façon sensible dans certains pays, les pays du Sud – de façon particulièrement marquée en Grèce – mais aussi en Irlande, au Danemark ou en Finlande (*encadré 2, figure*), et d'autre part que les emplois précaires sont toujours touchés par les retournements de conjoncture avant les emplois

Définitions : travailleurs, précarité économique, revenus, effet « ménage » et effet « transferts sociaux »

Dans cette étude, on retient la définition européenne des **travailleurs** adoptée pour l'indicateur "in-work poverty risk" [voir Bardone et Guio, 2005] : il s'agit des personnes en âge de travailler (18-64 ans) ayant occupé un emploi (effectivement travaillé) plus de 6 mois au cours d'une période de référence de 12 mois. Avec cette définition, la part de travailleurs parmi les personnes en âge de travailler hors étudiants et retraités a légèrement baissé au niveau de l'UE15, avec de fortes différences entre les pays (voir figure).

Sur la base de cette même période de référence, sont classées au **chômage** les personnes qui sont dans cette situation plus de 6 mois sur les 12 mois de la période de référence. L'inactivité correspond à l'absence d'emploi ou de chômage pendant plus de 6 mois dans la période de référence. On introduit par ailleurs la notion de précarité économique liée au travail : un **travailleur est dit « économiquement précaire »** si ses revenus annuels d'activité sont inférieurs au seuil de pauvreté de son pays.

Les **revenus d'activité** (mesurés en termes bruts) s'entendent ici comme la somme des salaires, bénéfices des non-salariés, allocations de chômage et indemnités maladie perçus par un individu au cours d'une année.

Les **revenus « marchands »** (bruts) du ménage comprennent l'ensemble des revenus d'activité du ménage, les revenus de la propriété et du capital ; par commodité, on y agrège les revenus reçus d'autres ménages nets des revenus versés à d'autres ménages.

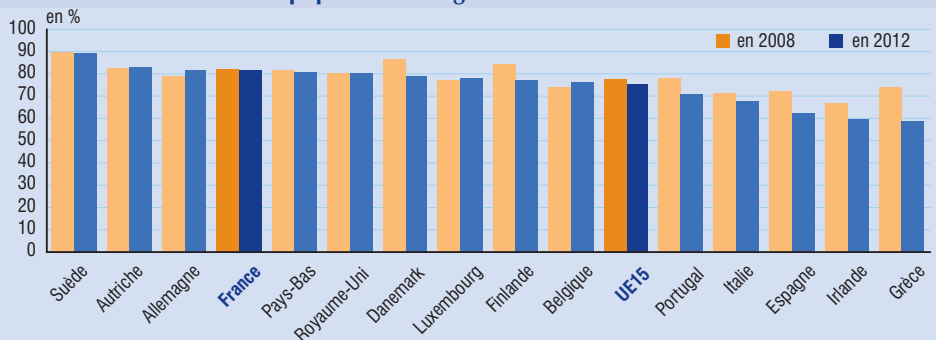
Le **revenu disponible** d'un ménage se compose de la somme de ses revenus marchands et des transferts sociaux reçus (retraites, allocations pour invalidité, allocations familiales, allocations logement,

autres revenus sociaux) nets des cotisations sociales obligatoires et des impôts et taxes sur les revenus et le patrimoine. Tous les revenus sommés sur le ménage sont rapportés au nombre d'unités de consommation du ménage pour être comparés au seuil de pauvreté monétaire donné pour un ménage d'une seule personne. Les **unités de consommation** (UC) sont calculées selon une échelle d'équivalence qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

Le **seuil de pauvreté** monétaire est fixé à 60 % du niveau de vie médian du pays. Les personnes appartenant à un ménage dont le niveau de vie (revenu disponible rapporté au nombre d'unités de consommation) est inférieur au seuil de pauvreté sont dites « pauvres ».

Dans cette étude, on distingue les deux effets qui permettent éventuellement aux travailleurs économiquement précaires de sortir de la zone à risque de pauvreté monétaire dans laquelle les placent leurs revenus d'activité. D'une part l'**effet « ménage »**, qui résulte de la prise en compte de l'ensemble des revenus marchands du ménage et correspond à la part de travailleurs économiquement précaires appartenant à un ménage dont les revenus marchands (rapportés au nombre d'unités de consommation) sont supérieurs au seuil de pauvreté. D'autre part, l'**effet « transferts sociaux »** qui résulte de la prise en compte de la redistribution monétaire et correspond à la part de travailleurs économiquement précaires appartenant à un ménage dont les revenus marchands (rapportés au nombre d'unités de consommation) sont inférieurs au seuil de pauvreté mais dont le revenu disponible (par UC) est supérieur à ce seuil.

Part de travailleurs dans la population en âge de travailler en 2008 et 2012



Champ : population en âge de travailler hors étudiants et retraités.
Source : Eurostat, EU-SILC 2009 et 2013 (2012 pour l'Irlande).

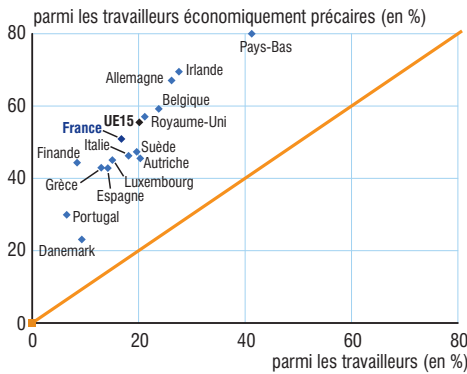
qualifiés et stables. Quand l'activité économique se dégrade, ces emplois disparaissent en premier, faisant basculer les travailleurs concernés dans le **chômage** ou l'**inactivité** (au sens où ils travaillent moins de six mois dans l'année). Le poids des emplois précaires diminue donc dans l'ensemble des travailleurs. Quand l'activité économique repart, ces emplois peu qualifiés et précaires sont offerts en premier, ce qui peut faire augmenter le poids des travailleurs économiquement précaires dans l'ensemble des travailleurs, comme par exemple en Autriche, en Allemagne ou au Royaume-Uni. Ainsi, les différences d'évolution de la part des travailleurs précaires entre pays renvoient en premier lieu aux façons différentes dont les pays ont traversé la crise économique entre 2008 et 2012.

Dans quasiment tous les pays, les femmes, les jeunes et les travailleurs nés à l'étranger sont plus touchés que les autres par la précarité économique

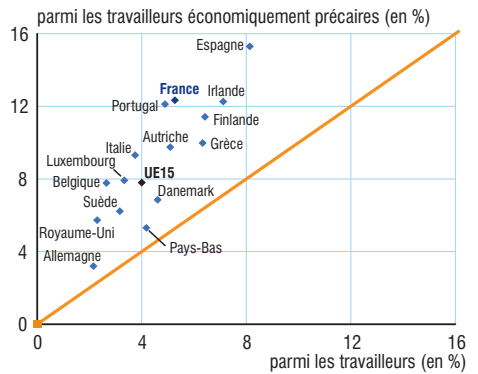
Pour quelles raisons des personnes ne retirent-elles que de faibles revenus de leur activité ? Quatre situations (cumulables) relatives à l'emploi génèrent cette précarité : occuper un emploi non qualifié, synonyme de faible rémunération ; travailler à temps partiel ; connaître

2. Situation d'emploi et niveau de qualification des travailleurs et des travailleurs économiquement précaires en 2012

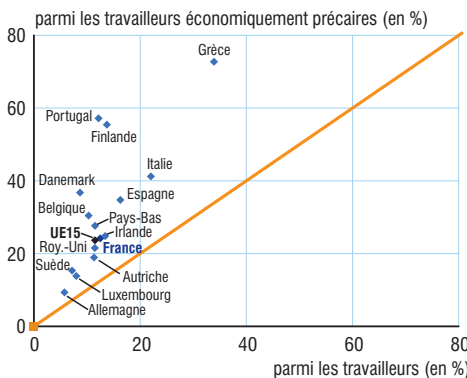
a. Part de personnes ayant majoritairement travaillé à temps partiel



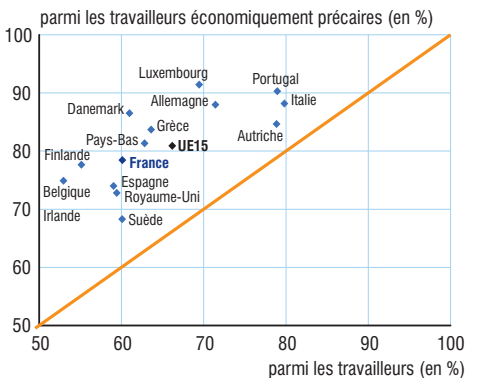
b. Part de personnes ayant passé de 1 à 5 mois au chômage



c. Part de personnes ayant majoritairement travaillé comme non-salarié



d. Part de personnes sans diplôme du supérieur



Champ : travailleurs.

Note : la part de personnes sans diplôme du supérieur permet de mesurer indirectement la prépondérance des emplois peu qualifiés et potentiellement faiblement rémunérés parmi les travailleurs économiquement précaires.

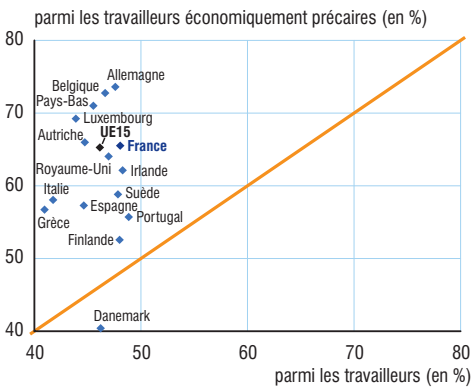
Source : Eurostat, EU-SILC 2013 (2012 pour l'Irlande).

des épisodes de chômage ou d'inactivité entre différents emplois ; enfin, dans une moindre mesure, avoir une activité non salariée. Dans tous les pays, les travailleurs économiquement précaires se trouvent bien plus souvent que l'ensemble des travailleurs dans une ou plusieurs de ces situations (figure 2). La surreprésentation de certaines situations parmi les travailleurs économiquement précaires est très marquée dans certains pays ; l'emploi à temps partiel, au minimum deux fois plus fréquent parmi les travailleurs économiquement précaires qu'en moyenne parmi l'ensemble des travailleurs quel que soit le pays considéré, l'est ainsi cinq fois plus en Finlande, et presque autant au Portugal. De fortes surreprésentations apparaissent aussi pour l'emploi non salarié, particulièrement au Danemark, en Finlande, au Portugal et, dans une moindre mesure, en Belgique.

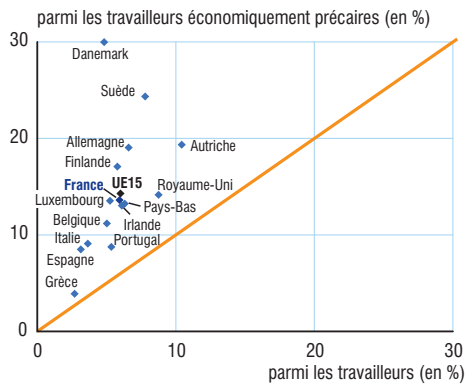
Les situations d'emploi qui génèrent de la précarité économique sont elles-mêmes fortement associées à certaines caractéristiques sociodémographiques. Ainsi, les personnes nées à l'étranger, qui sont en moyenne moins diplômées que le reste de la population, occupent plus souvent des emplois non qualifiés mal rémunérés. Les femmes travaillent plus souvent à temps partiel que les hommes et, enfin, les jeunes (de moins de 25 ans) sont plus touchés que leurs aînés par le chômage et des difficultés d'insertion dans l'emploi durable. Il n'est alors pas étonnant de constater que, dans

3. Caractéristiques sociodémographiques des travailleurs et des travailleurs économiquement précaires en 2012

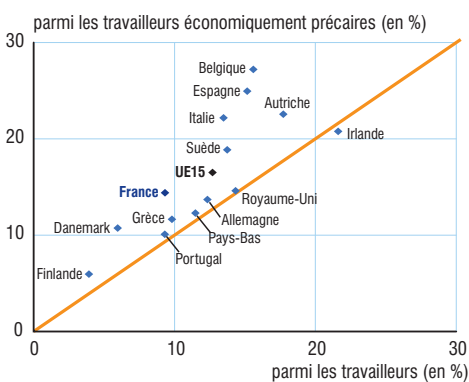
a. Part des femmes



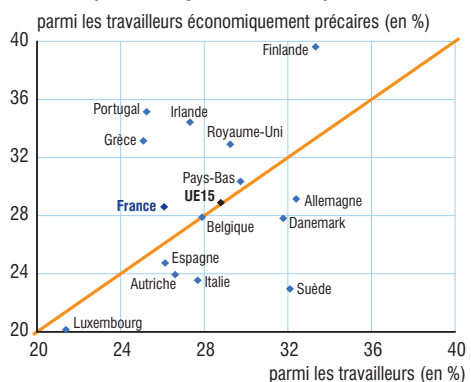
b. Part des jeunes âgés de 18 à 25 ans



c. Part des personnes nées à l'étranger



d. Part des personnes âgées de 50 ans ou plus



Champ : travailleurs.

Note : au Luxembourg, la part de personnes nées à l'étranger est de 49 % parmi les travailleurs et de 62 % parmi les travailleurs économiquement précaires. Ce point n'est donc pas visible sur le graphique.

Source : Eurostat, EU-SILC 2013 (2012 pour l'Irlande).

tous les pays, les femmes (sauf au Danemark), les personnes nées à l'étranger (sauf en Irlande) et les jeunes sont surreprésentés parmi les travailleurs économiquement précaires (*figure 3*).

La surreprésentation des femmes est particulièrement marquée en Allemagne, en Belgique et aux Pays-Bas : elles représentent plus de 70 % des travailleurs économiquement précaires en 2012 contre moins de 50 % en moyenne parmi les travailleurs. Au Danemark et en Suède, les jeunes de moins de 25 ans représentent respectivement 30 et 24 % des travailleurs économiquement précaires contre respectivement 5 et 8 % de l'ensemble des travailleurs. Enfin, les personnes nées à l'étranger sont particulièrement surreprésentées au Danemark, en Belgique, en Espagne et en Italie. La France occupe le plus souvent, avec le Royaume-Uni, une position proche de la moyenne de l'UE15.

Concernant les travailleurs plus âgés, des différences notables apparaissent entre pays : en Finlande, au Portugal, en Grèce, en Irlande, au Royaume-Uni et dans une moindre mesure en France, la part des travailleurs âgés de 50 ans ou plus est plus élevée parmi les travailleurs économiquement précaires que parmi l'ensemble des travailleurs, alors que l'inverse s'observe en Allemagne, au Danemark, en Suède et en Italie.

Les caractéristiques de la population des travailleurs économiquement précaires ont peu changé entre 2008 et 2012, excepté une légère augmentation de la part des hommes et des personnes âgées de 50 ans ou plus dans de nombreux pays, en France notamment.

Selon les pays, de 17 % à 44 % des travailleurs économiquement précaires vivent dans un ménage pauvre

Les travailleurs économiquement précaires sont, par construction, particulièrement exposés au risque de pauvreté monétaire. En effet, la notion de précarité économique des travailleurs utilisée ici signifie que les revenus annuels retirés par un travailleur de son activité au cours de l'année (soit la somme des salaires, indemnités de chômage, revenus d'indépendant et indemnités de congés maladie qu'il a pu percevoir) sont inférieurs au seuil de pauvreté de son pays. Autrement dit, si ce travailleur vit seul et sans ressources autres que celles tirées de son activité, il est, sur le plan monétaire, « pauvre » au sens où on le définit usuellement.

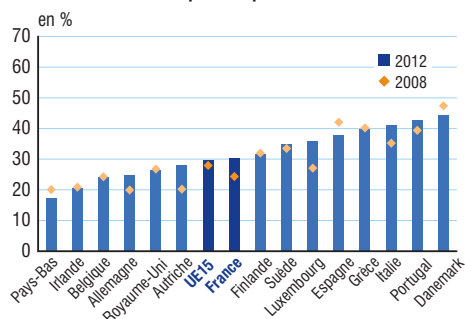
Cependant, les travailleurs économiquement précaires ne vivent pas nécessairement seuls et peuvent alors bénéficier des autres ressources de leur ménage, en particulier des revenus d'activité du conjoint et potentiellement de revenus du patrimoine et du capital ; par ailleurs, ces travailleurs économiquement précaires perçoivent bien souvent d'autres revenus alloués par le système de protection sociale de leur pays. Au final, en 2012, quand on prend en compte la configuration familiale et l'ensemble des ressources du ménage, seuls 30 % des travailleurs économiquement précaires vivent dans un ménage pauvre dans l'UE15 (*figure 4*)¹. Compte tenu des revenus qu'ils tirent de leur activité, cette proportion est relativement faible (rappelons que s'ils vivaient seuls et sans autres ressources, 100 % seraient pauvres), mais elle reste près de quatre fois supérieure au taux de pauvreté des travailleurs pris dans leur ensemble (8 % en 2012). De fait, parmi les travailleurs vivant sous le seuil de pauvreté, les deux tiers sont des travailleurs économiquement précaires.

Dans tous les pays, la pauvreté est donc – fort logiquement – beaucoup plus répandue parmi les travailleurs économiquement précaires que parmi l'ensemble des travailleurs. Pour autant, le taux de pauvreté des travailleurs économiquement précaires est très variable d'un pays à l'autre : il s'échelonne de 17 % au plus bas aux Pays-Bas à 44 % au plus haut au Danemark en passant par 30 % en France. Par ailleurs dans certains pays, par exemple au

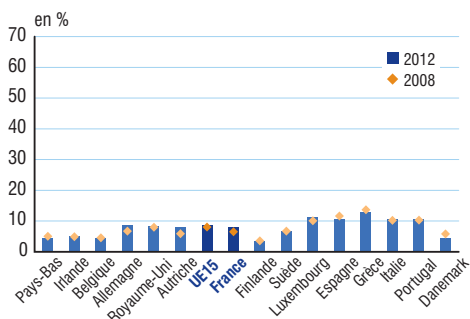
1. Des approches comparables ont été menées pour le Royaume-Uni [Gardiner et Millar, 2006], la France [Laïb, 2006] et au niveau européen [Allègre, 2012].

4. Taux de pauvreté selon le statut d'activité majoritaire

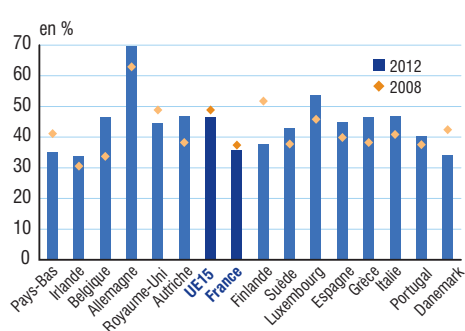
a. Travailleurs économiquement précaires



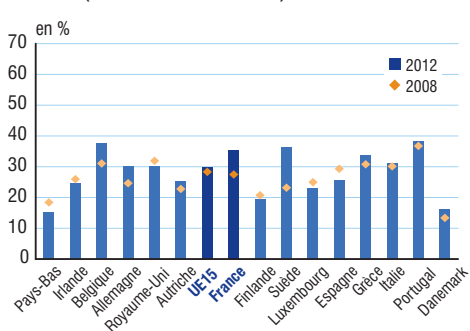
b. Travailleurs



c. Chômeurs



d. Inactifs (hors retraités et étudiants)



Champ : population des personnes âgées de 18 à 64 ans hors retraités et étudiants.

Lecture : en 2012, au Danemark, 44 % des travailleurs économiquement précaires vivent dans un ménage pauvre contre 4 % des travailleurs pris dans leur ensemble, 34 % des chômeurs (au chômage plus de 6 mois sur 12 en 2012) et 16 % des inactifs (sans activité plus de 6 mois sur les 12 mois de la période de référence).

Note : le statut d'activité majoritaire est le statut d'activité occupé plus de 6 mois sur les 12 mois de la période de référence.

Source : Eurostat, EU-SILC 2009 et 2013 (2012 pour l'Irlande).

Danemark, aux Pays-Bas et au Portugal, le taux de pauvreté des travailleurs économiquement précaires est plus élevé que celui des chômeurs.

Comment expliquer ces différences entre pays ? Pour mieux comprendre les mécanismes à l'œuvre, on distingue deux effets qui peuvent contribuer à « sortir » les travailleurs économiquement précaires de la zone à risque de pauvreté dans laquelle les placent leurs **revenus d'activité** : l'**effet « ménage »** et l'**effet « transferts sociaux »**. De manière simple, on définit ici l'effet « ménage » comme la part de travailleurs économiquement précaires qui appartiennent à un ménage dont les **revenus « marchands »** (c'est-à-dire hors transferts sociaux : revenus d'activité, revenus du capital et transferts entre ménages, *encadré 2*) par **unité de consommation** (UC) dépassent le seuil de pauvreté². L'effet « transferts sociaux » correspond à la part de travailleurs économiquement précaires appartenant à un ménage dont les revenus marchands par UC sont inférieurs au seuil de pauvreté et le **revenu disponible** par UC supérieur à ce seuil. Pour ceux-là, ce sont bien les transferts sociaux qui leur permettent d'échapper à la pauvreté.

Dans l'UE15, plus de la moitié des travailleurs précaires (54 %) évitent la pauvreté grâce aux revenus marchands des personnes avec lesquelles ils vivent et 16 % grâce aux transferts sociaux.

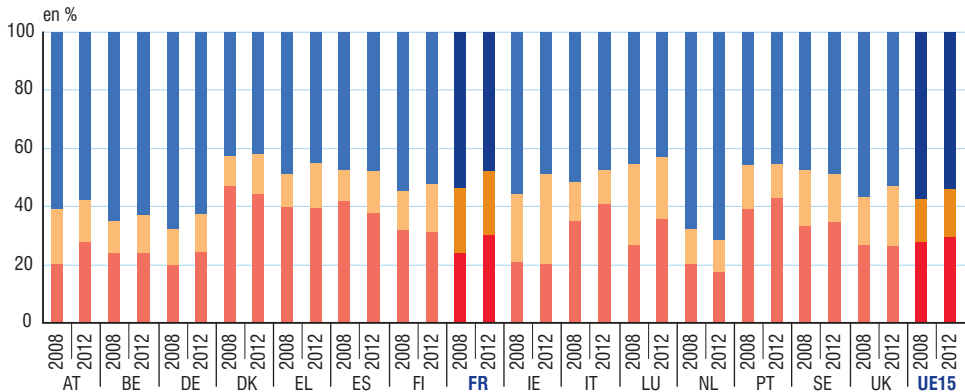
2. Tous les revenus sommés sur le ménage sont rapportés au nombre d'unités de consommation du ménage pour être comparés au seuil de pauvreté monétaire donné pour un ménage d'une seule personne.

Aux Pays-Bas, en Allemagne, en Belgique et en Autriche, les revenus des conjoints modèrent les taux de pauvreté des travailleurs économiquement précaires

Aux Pays-Bas, en Allemagne, en Belgique et en Autriche, le taux de pauvreté des travailleurs précaires est inférieur à celui de la moyenne européenne, allant de 17 % aux Pays-Bas à 28 % en Autriche, en passant par 24-25 % en Belgique et en Allemagne. Dans ces quatre pays, l'effet « transferts sociaux » est relativement peu important (11 % à 15 %), inférieur à ce qui est observé en moyenne pour les pays de l'UE15. À l'inverse, l'effet « ménage » y est particulièrement marqué. En 2012, de 57 % à 71 % des travailleurs économiquement précaires vivent dans un ménage dans lequel les revenus marchands par UC dépassent le seuil de pauvreté (figure 5). Ce constat reflète évidemment les configurations familiales dominantes. En Allemagne et en Autriche, environ 45 % des travailleurs économiquement précaires vivent en couple avec un travailleur non économiquement précaire, et plus de la moitié aux Pays-Bas et en Belgique (figure 6). Ces configurations vont de pair avec une part de femmes et une part de personnes à temps partiel (ces deux caractéristiques étant en grande partie liées) particulièrement élevées parmi les travailleurs économiquement précaires par rapport aux autres pays (figure 3).

La précarité économique au travail touche ainsi plus qu'ailleurs des femmes en couple dont le conjoint a des revenus plus élevés. Cette précarité économique peut dans ce cas découler d'un arbitrage au niveau du ménage : un des conjoints, la femme presque toujours, réduit son temps de travail pour accorder davantage de temps aux activités parentales et domestiques. Ce constat peut paraître relativiser le phénomène de précarité économique

5. Des revenus d'activité individuelle au niveau de vie des travailleurs économiquement précaires : effet « ménage », effet « transferts sociaux » et risque de pauvreté



Part de travailleurs économiquement précaires vivant dans un ménage dont...

- les revenus privés (par UC) du ménage sont supérieurs au seuil de pauvreté : effet « ménage » (A)
 - effet « transferts sociaux » (B-A)
 - le revenu disponible par UC est inférieur au seuil
- ... le revenu disponible par UC est supérieur au seuil de pauvreté (B)

Champ : travailleurs économiquement précaires.

Lecture : en France, en 2012, 70 % des travailleurs économiquement précaires appartiennent à un ménage dont le revenu disponible en unités de consommation (UC) est supérieur au seuil de pauvreté. Ces 70 % se décomposent ainsi : pour 48 %, les revenus privés du ménage suffisent pour être au-dessus du seuil de pauvreté (effet « ménage ») ; pour les autres 22 %, il faut ajouter les transferts sociaux (prestations et prélèvements) pour dépasser le seuil de pauvreté (effet « transferts sociaux »). Les 30 % de travailleurs économiquement précaires restants sont pauvres.

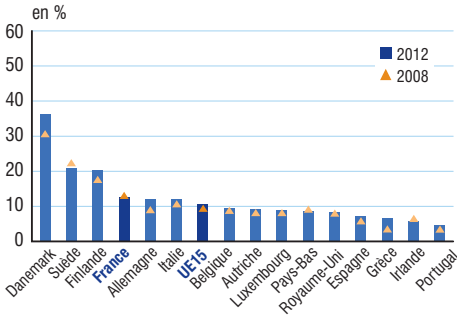
Note : Autriche (AT), Belgique (BE), Allemagne (DE), Danemark (DK), Grèce (EL), Espagne (ES), Finlande (FI), France (FR), Irlande (IE), Italie (IT), Luxembourg (LU), Pays-Bas (NL), Portugal (PT), Suède (SE), Royaume-Uni (UK).

Source : Eurostat, EU-SILC 2009 et 2013 (2012 pour l'Irlande).

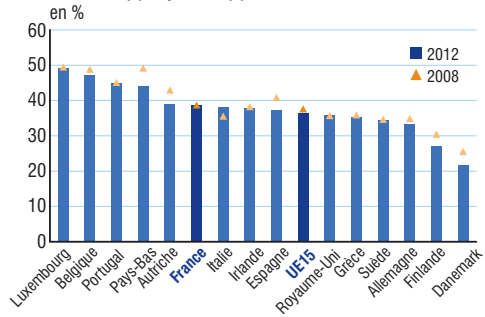
dans ces pays car, sous cette forme, elle est peu coûteuse pour le système de protection sociale, *a fortiori* lorsque les travailleurs économiquement précaires sont relativement peu nombreux, comme en Belgique ou aux Pays-Bas. On peut toutefois s'interroger sur les inégalités hommes-femmes qu'un tel modèle engendre inévitablement, en rendant le niveau de vie des femmes très dépendant des revenus de leur conjoint et de la stabilité des unions.

6. Configurations familiales des travailleurs économiquement précaires

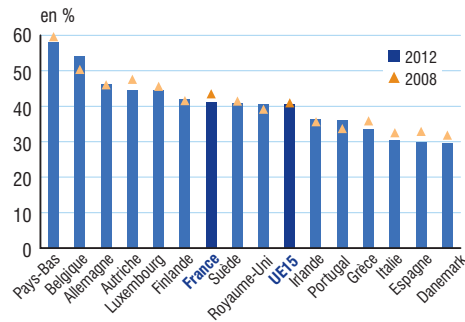
a. Part de personnes vivant seules



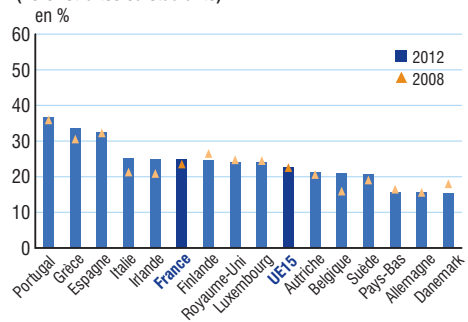
b. Part de personnes vivant en couple avec enfant(s) dépendant(s)



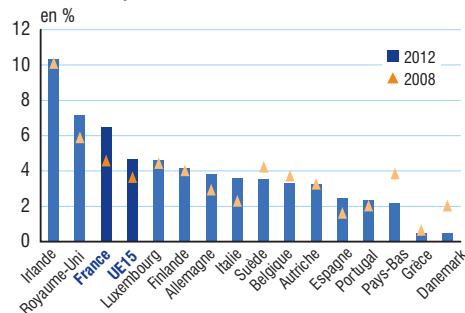
c. Part de personnes vivant en couple avec un travailleur non économiquement précaire



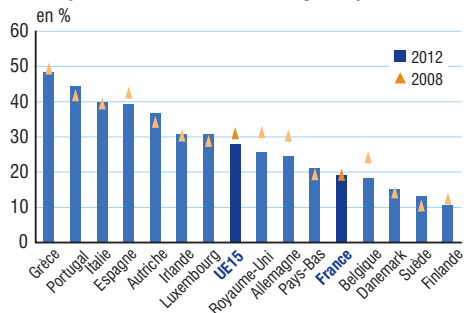
d. Part de personnes vivant en couple avec un travailleur économiquement précaire, un chômeur ou un inactif (hors retraités ou étudiants)



e. Part de monoparents



f. Part de personnes vivant dans un ménage complexe



Champ : travailleurs économiquement précaires.
Source : Eurostat, EU-SILC 2009 et 2013 (2012 pour l'Irlande).

Dans les pays scandinaves, la pauvreté des travailleurs économiquement précaires est élevée, en lien avec une part importante de personnes isolées

Le taux de pauvreté des travailleurs économiquement précaires est élevé dans les pays scandinaves : maximal au Danemark (44 % en 2012) et supérieur à la moyenne de l'UE15 en Finlande (32 %) et en Suède (35 %). Ces chiffres peuvent surprendre car dans ces pays les taux de pauvreté de la population en général et des travailleurs pris dans leur ensemble sont parmi les plus faibles d'Europe.

En fait, dans ces pays, la précarité économique a un visage bien différent de celle des autres pays. Les femmes y sont moins surreprésentées, elles sont même minoritaires au Danemark. La répartition par âge des travailleurs économiquement précaires est aussi plutôt atypique : les jeunes sont particulièrement nombreux au Danemark et dans une moindre mesure en Suède, et les « seniors » (50 ans ou plus) affichent une part record en Finlande (40 % contre 29 % en moyenne dans l'UE15). Plus souvent qu'ailleurs, les travailleurs économiquement précaires vivent seuls : 35 % au Danemark, 20 % en Suède et en Finlande contre 10 % en moyenne dans l'UE15. Or ceux qui vivent seuls ne peuvent évidemment pas bénéficier de l'effet « ménage ».

En moyenne dans ces pays, l'effet « ménage » est donc faible, particulièrement au Danemark et en Suède, où moins de la moitié des travailleurs économiquement précaires vivent dans un ménage dont les revenus marchands par UC sont supérieurs au seuil de pauvreté. De surcroît, l'effet « transferts sociaux » est au mieux proche (en Finlande) de celui observé en moyenne dans l'UE15, ou inférieur (au Danemark et en Suède).

Dans les pays du Sud, des conjoints plus souvent en difficulté et des ménages de plus grande taille

Au Portugal, en Grèce, en Espagne et en Italie, le taux de pauvreté des travailleurs économiquement précaires est élevé, compris entre 38 % et 43 %. Comme au Danemark et en Suède, l'effet « ménage » y est relativement faible : moins de la moitié des travailleurs économiquement précaires vivent dans un ménage dont les revenus marchands par UC sont supérieurs au seuil de pauvreté. La population des travailleurs économiquement précaires y est également un peu moins féminine que dans l'ensemble de l'UE15. Enfin, les transferts n'évitent la pauvreté qu'à une faible part des travailleurs précaires (12 % à 15 % selon les pays). À côté de ces ressemblances, les pays du Sud se différencient nettement des pays scandinaves par les structures des ménages : les travailleurs économiquement précaires des pays du Sud vivent rarement seuls, surtout au Portugal, en Grèce et en Espagne (entre 5 et 7 %) et dans une moindre mesure en Italie (12 %). Mais le ménage s'avère une faible protection au Portugal, en Grèce et en Espagne, où plus du tiers des travailleurs économiquement précaires sont en couple avec un chômeur, un inactif (hors retraités et étudiants) ou un travailleur économiquement précaire (contre un cas sur quatre en moyenne dans l'UE15). En outre, plus qu'ailleurs, les travailleurs économiquement précaires de ces pays vivent dans des ménages qui comptent au moins trois personnes adultes : d'une part de nombreuses familles avec des enfants adultes qui tardent à prendre leur indépendance, la décohabitation étant reportée souvent pour des raisons économiques ; d'autre part des familles où cohabitent trois générations : un voire plusieurs grands-parents, un couple ou un parent isolé et des enfants plus ou moins en bas âge. Ces configurations familiales peuvent accroître la pauvreté de ces ménages si un ou plusieurs des adultes n'apportent qu'un très faible voire aucun revenu.

En France, en Irlande et au Royaume-Uni, l'effet des configurations familiales peu favorables est amorti par les transferts sociaux

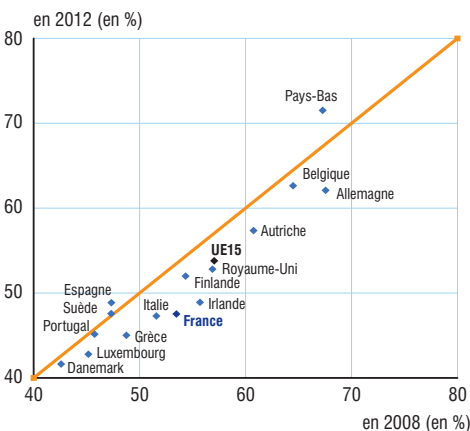
En Irlande et au Royaume-Uni, le taux de pauvreté des travailleurs précaires est plus faible que dans la plupart des autres pays, respectivement 20 % et 26 %. En France, il se situe au même niveau que dans l'UE15 (30 %).

La population des travailleurs économiquement précaires présente certaines similitudes en France, en Irlande et au Royaume-Uni. D'abord, les parts de femmes et celles des jeunes sont proches dans les trois pays et également proches de la moyenne de l'UE15 (65 % pour les femmes et 15 % pour les moins de 25 ans). De même, les situations d'emploi sont proches : 12 % des travailleurs économiquement précaires en France comme en Irlande ont vécu des épisodes de chômage dans l'année en 2012, environ un quart a travaillé majoritairement comme non-salarié dans les trois pays et le poids du temps partiel est relativement proche en France (51 %) et au Royaume-Uni (57 %), tout au moins éloigné des valeurs extrêmes observées dans l'UE15 (23 % au Danemark et 80 % aux Pays-Bas). Mais c'est surtout en matière de configurations familiales que les travailleurs économiquement précaires de ces trois pays se ressemblent. En 2012, de 36 % à 39 % vivent en couple avec des enfants dépendants (mineurs ou âgés de moins de 24 ans et sans activité professionnelle), 25 % sont en couple avec un conjoint chômeur, inactif (hors retraités et étudiants) ou économiquement précaire. Enfin, la monoparentalité est plus fréquente dans ces trois pays que dans les autres pays de l'UE15 : 10 % des travailleurs économiquement précaires ont des parents isolés en Irlande et environ 7 % au Royaume-Uni et en France, contre 5 % en moyenne dans l'UE15.

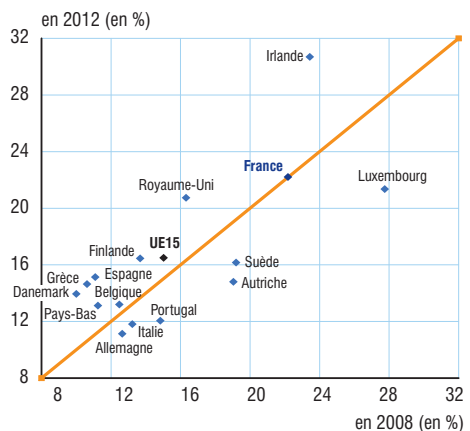
Compte tenu de ces caractéristiques, il n'est pas étonnant que dans ces pays, l'effet « ménage » soit plus faible qu'en Allemagne ou en Belgique : en 2012, seuls 50 % des travailleurs économiquement précaires en France et en Irlande et 53 % au Royaume-Uni vivent dans un ménage dont les revenus marchands par UC sont supérieurs au seuil de pauvreté. Pourtant, malgré ces caractéristiques familiales peu favorables, le taux de pauvreté des travailleurs économiquement précaires n'y est pas aussi élevé que dans les pays scandinaves ou les pays du Sud. L'explication tient aux transferts sociaux, dont l'effet (qui correspond à la part de

7. Évolution des effets « ménage » et « transferts sociaux » entre 2008 et 2012 dans la population des travailleurs économiquement précaires

a. Effet ménage



b. Effet transferts sociaux



Champ : travailleurs économiquement précaires.

Lecture : au niveau de l'ensemble de l'UE15, l'effet « ménage » est plus faible en 2012 qu'en 2008, passant de 57 % à 53 % ; c'est l'inverse pour l'effet « transferts sociaux », passé de 15 % en 2008 à 16,5 % en 2012.

Source : Eurostat, EU-SILC 2009 et 2013 (2012 pour l'Irlande).

travailleurs économiquement précaires appartenant à un ménage dont les revenus marchands par UC sont inférieurs au seuil de pauvreté mais pas le revenu disponible) est plus élevé dans ces trois pays qu'ailleurs dans l'UE15 ; cette configuration se retrouve également dans le cas du Luxembourg (*figures 6 et 7*). En 2012, l'effet « transferts sociaux » est particulièrement important en Irlande : 30 % des travailleurs économiquement précaires vivent dans un ménage dont les revenus marchands se situent en dessous du seuil de pauvreté mais pas le revenu disponible une fois pris en compte les transferts sociaux. Grâce à cet effet, le taux de pauvreté des travailleurs économiquement précaires est en Irlande le second plus faible de l'UE15 juste derrière les Pays-Bas (17 %). En France et au Royaume-Uni, l'effet « transferts sociaux » est moins prononcé (respectivement 22% et 21%) mais permet néanmoins de modérer le taux de pauvreté des travailleurs économiquement précaires.

Entre 2008 et 2012, le taux de pauvreté des travailleurs économiquement précaires s'est accentué au Portugal, en Italie, au Luxembourg, en Autriche, en Allemagne et en France

Quelles sont les conséquences « mesurables » de la crise sur le risque de pauvreté dans l'UE15 ? Comme vu plus haut, la part des travailleurs économiquement précaires est restée globalement stable entre 2008 et 2012 : en légère augmentation au Royaume-Uni, en Allemagne et en Autriche ; en baisse aux Pays-Bas, au Luxembourg, en Grèce, au Portugal et dans les pays scandinaves (sauf en Finlande) ; stable ailleurs. Ces évolutions des taux de précarité économique parmi les travailleurs sont à considérer aussi en termes de risque de pauvreté : en effet, selon la façon dont se combinent les évolutions des effets « ménage » et « transferts sociaux », le taux de pauvreté des travailleurs économiquement précaires peut augmenter ou diminuer là où leur part dans l'ensemble des travailleurs est stable, et inversement.

Entre 2008 et 2012, le taux de pauvreté des travailleurs économiquement précaires a ainsi augmenté en Autriche, en Allemagne, en France, en Italie, au Luxembourg et au Portugal (*figure 5*). Il a au contraire un peu baissé au Danemark, en Espagne et aux Pays-Bas ; il est resté stable dans les autres pays et a un peu augmenté au niveau de l'UE15. La stabilité du taux de pauvreté des travailleurs économiquement précaires dans les pays les plus concernés par la crise (comme la Grèce ou l'Espagne) peut paraître surprenante. Elle reflète divers phénomènes qui peuvent *in fine* se compenser. Lorsque l'emploi a été sévèrement touché par la crise (comme en Grèce ou en Espagne), la part des emplois les plus précaires, et donc les plus susceptibles de se traduire par de faibles revenus d'activité, a diminué. Mais en même temps, la dégradation de l'emploi a pu affecter d'autres travailleurs du ménage ; les travailleurs qui sont économiquement précaires ont donc de moindres chances d'échapper à la pauvreté grâce aux revenus d'activité des autres membres de leur ménage. Enfin, les transferts sociaux permettent plus ou moins selon les pays d'atténuer les effets de la crise.

Entre 2008 et 2012, l'effet « ménage » a ainsi eu tendance à se réduire, au moins légèrement, dans presque tous les pays (*figure 7*). En d'autres termes, parmi les travailleurs économiquement précaires, la part de ceux vivant dans un ménage dont les revenus marchands suffisent à dépasser le seuil de pauvreté est presque partout moins élevée en 2012 qu'en 2008, illustrant, globalement, l'impact négatif de la crise sur les revenus d'activité. Quant à l'effet « transferts sociaux », il apparaît stable en France et très légèrement plus élevé au niveau de l'ensemble de l'UE15 en 2012 qu'il ne l'était en 2008 ; en Irlande et au Royaume-Uni, il est toutefois notablement plus élevé en 2012 qu'au début de la crise, reflétant le ciblage des politiques sociales sur la réduction de la pauvreté. ■

Pour en savoir plus

Allègre G., "Work, family or State? From wage inequality to standard of living inequalities and in-work poverty in a European cross-country perspective", *Document de travail* n°2012-12, OFCE, 2012.

Bardone L., Guio A-C., « Pauvreté des travailleurs - Nouveaux indicateurs définis conjointement au niveau européen », *Statistiques en Bref*, série Population et conditions sociales n°5, Eurostat, 2005.

Cazenave M-C., « Onze millions de travailleurs pauvres en Europe ? », *Connaissance de l'emploi* n° 36, CEE, 2006.

Gardiner K., Millar J., "How low-paid employees avoid poverty: an analysis by family type and household structure", *Journal of Social Policy* 35(3), p. 351-369, 2006.

Laiß N., « Situation sur le marché du travail et pauvreté monétaire », *Études et résultats* n° 499, Drees, 2006.

Lelièvre M., Marlier E., Pétour P., « Un nouvel indicateur européen : les travailleurs pauvres », *Dossiers Solidarité et Santé* n° 2, Drees, 2004.

Marx I., Nolan B., « Bas salaires et pauvreté au travail en Europe : une préoccupation croissante ? », De Boeck Université, *Reflets et perspectives de la vie économique* n° 4, Tome L, 2011.

Peña-Casas R., Latta M., "Working Poor in the European Union", Dublin: Eurofound, 2004.

Peña-Casas R., Ghailani D., "Towards individualizing gender in-work poverty risks", in Fraser et al. (eds.), *Working Poverty in Europe: A Comparative Approach*, Palgrave Macmillan, 2011.

Ponthieux S., "Assessing and analysing in-work poverty risk", in T. Atkinson & E. Marlier (eds.), *Income and living conditions in Europe*, Luxembourg: EU Publications Office, 2010.

Ponthieux S., Reynaud E., « Les travailleurs pauvres », in *Travaux de l'Observatoire*, édition 2007-2008, Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, Paris, 2008.
